



## CAPTURES DE SAUMONS EN FRANCE EN 1989

Le nombre de saumons capturés en 1989 en zone fluviale (c'est à dire *en amont de la limite de salure des eaux*) est de 2092 par pêche aux lignes et 560 par pêche professionnelle. Les captures se répartissent suivant les cours d'eau comme indiqué dans le tableau ci-contre.

Les captures aux lignes ne représentent que 65 % des captures de 1988 et 92 % de celles de 1987. Les faibles débits observés pendant la saison de pêche peuvent expliquer au moins en partie le faible nombre de prises : ils influencent à la fois le rythme des montées et la capturabilité des poissons.

### QUELQUES CARACTERISTIQUES DES CAPTURES

#### ● LES PLUS GROS POISSONS

Par pêche à la ligne : Un poisson de 1,03 m pour 8,5 kg sur l'Allier et un saumon de 1 m ... et 5 mm de 10 kg sur le Gave d'Oloron.

Par pêche professionnelle : Deux poissons de la Loire : 1,15 m pour 9,8 kg et 1,04 m pour 10,7 kg.

#### ● VIE EN EAU DOUCE

Sur l'ensemble des captures aux lignes, la durée de séjour en eau douce se répartit comme suit :

1 an pour 57,5 % des poissons

2 ans pour 42 % des poissons

3 ans pour 0,5 % des poissons

On observe davantage de poissons ayant séjourné deux ans en eau douce qu'au cours des deux années antérieures, notamment dans les rivières de Normandie et du Sud-Ouest.

## SAISON DE PECHE 1989

### CAPTURES PAR BASSIN EN ZONE FLUVIALE

COURS D'EAU	NOMBRE DE CAPTURES	
	AUX LIGNES	PROFESSIONNELLES
BRESLE	60	
ARQUES	10	
TOUQUES	20	
SIENNE	8	
SEE	242	
SELUNE	78	
COUESNON	1	
<b>TOTAL NORMANDIE</b>	<b>419</b>	
LEFF	15	
TRIEUX	9	
JAUDY	4	
LEGUER	95	
YAR	3	
DOURON	80	
PENZE	65	
JARLOT	3	
QUEFFLEUTH	6	
ABER-ILDUT	1	
ELORN	135	
MIGNONNE	15	
CAMFROUT	15	
AULNE	150	
<b>TOTAL BRETAGNE NORD</b>	<b>596</b>	
GOYEN	40	
JET	80	
STEIR	50	
ODET	90	
AVEN	155	
BELON	2	
ISOLE	25	
LAITA	18	
ELLE	120	
SCORFF	35	
BLAVET	170	
KERGROIX	5	
<b>TOTAL BRETAGNE SUD</b>	<b>790</b>	
LOIRE - ALLIER	140	260
GAVE D'OLORON	105	
NIVE	40	
NIVELLE	2	
ADOUR		300
<b>TOTAL SUD-OUEST</b>	<b>147</b>	<b>300</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2092</b>	<b>560</b>

Les estimations de captures ci-dessus résultent des déclarations au centre de traitement et des informations fournies par les associations de protection du saumon (bassin de la Loire) et les Délégations Régionales du Conseil Supérieur de la Pêche (autres cours d'eau)

#### ● PHASE MARINE

Dans les captures aux lignes, les trois types de poissons se répartissent comme suit :

REGIONS	CASTILLONS ( 1 hiver de mer )	PETITS SAUMONS ( 2 hivers de mer )	GRANDS SAUMONS ( 3 hivers de mer )
NORMANDIE	8 %	90 %	2 %
BRETAGNE NORD	30 %	70 %	0
BRETAGNE SUD	20 %	80 %	0
LOIRE - ALLIER	0	20 %	80 %
SUD - OUEST	9 %	64 %	27 %
TAILLE MOYENNE	62 cm	77 cm	95 cm
POIDS MOYEN	2040 g	4230 g	7430 g

La proportion de castillons dans les captures a diminué en Bretagne, alors que les indices de leur présence (station de contrôle de Kerhamon sur l'Elorn, mortalités observées sur l'Aulne et l'Odét) sont toujours aussi importants. Cette composante du stock apparaît sous-exploitée dans les cours d'eau du Massif Armoricaïn.

#### ● Comment sont-ils pêchés ?

Cuiller : 35 % des captures

Ver : 27 % des captures

Poisson mort : 13 % des captures

Mouche : 13 % des captures

Devon : 7 % des captures

Autres appâts : 5 % des captures

On note des variations importantes dans les appâts utilisés : la pêche au ver ou au poisson mort est presque exclusivement pratiquée dans le Massif Armoricaïn ; le devon est propre aux bassins de l'Allier et du Sud-Ouest de la France.

# BILAN DES CAPTURES DE SAUMONS SUR L'AXE LOIRE-ALLIER EN 1989

## □ CAPTURES EN LOIRE PAR LES PECHEURS PROFESSIONNELS

265 poissons ont été déclarés en 1989 soit une diminution de 60 % par rapport à 1988.

La majorité des saumons capturés (65 %) sont âgés de 2 ans de mer (taille moyenne 77 cm, poids moyen 4,2kg).

Les saumons de 1 an de mer (taille moyenne 61 cm, poids moyen 3,2 kg) et de 3 ans de mer (taille moyenne 94 cm, poids moyen 7,3 kg) représentent respec-

tivement 7 % et 28 % des captures.

Le poids total de saumons capturés sur la Loire peut être estimé à 1 300 kg pour environ 260 prises.

## □ CAPTURES SUR L'ALLIER PAR LES PECHEURS A LA LIGNE

111 poissons ont été déclarés en 1989 soit une diminution de près de 60 % par rapport à 1988.

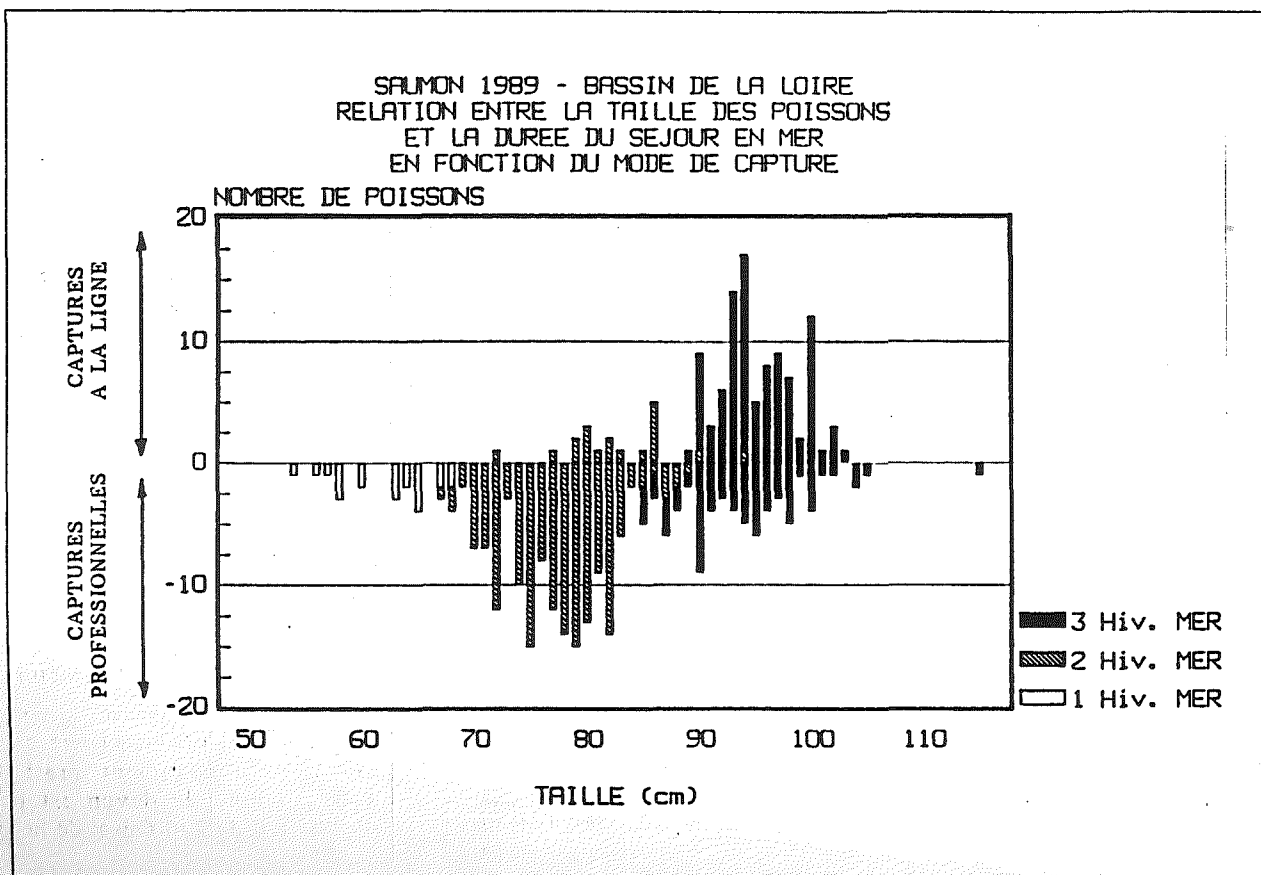
La majorité des saumons capturés (80 %) sont âgés de 3 ans de mer (taille moyenne 95,6 cm, poids moyen 7,4 kg).

Les autres captures (20 %) sont constituées de poissons âgés de 2 ans de mer (taille moyennes 83 cm, poids moyen 4,7 kg).

Le poids total de saumons capturés sur l'Allier peut être estimé à 750 kg pour environ 140 prises.

## □ LA SAISON DE PECHE 1989

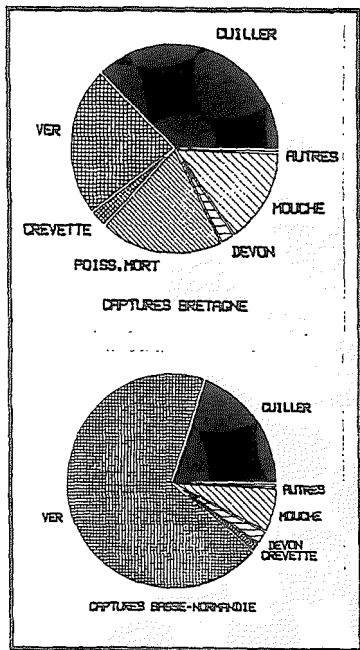
Elle totalise un nombre de captures en très forte diminution par rapport à la saison 1988 (moins 60 % que ce soit pour la pêche professionnelle ou la pêche amateur). Le nombre total de prises estimé est le plus faible jamais enregistré avec environ 400 captures. Bien que celles-ci ne reflètent que très imparfaitement l'état global de la population il est très vraisemblable qu'il n'y ait eu que très peu de saumons à migrer sur la Loire et l'Allier en 1989. La faiblesse des débits durant l'hiver et le printemps a probablement entraîné une forte réduction de la population (retards à la migration, mortalités en estuaire). On peut craindre, pour la saison 1990, une situation du même ordre du fait de la sécheresse persistante.



# LES CAPTURES DE SAUMONS EN 1989 DANS LES COURS D'EAU DU MASSIF ARMORICAIN (BRETAGNE ET BASSE NORMANDIE)

## □ MODES DE CAPTURE

Contrairement aux bassins de la Loire et du Sud-Ouest, il n'y a pas de pêche professionnelle dans la partie soumise à la réglementation fluviale, c'est-à-dire en amont de la limite de salure des eaux. Des captures par pêche aux engins peuvent néanmoins avoir lieu en aval de cette limite, ou en mer, de la part des professionnels maritimes ou des plaisanciers. la figure ci-contre donne la répartition des captures en fonction de l'appât pour la pêche aux lignes. Le poisson mort est surtout utilisé dans les cours d'eau de Bretagne nord, moins en Bretagne sud, et pas du tout en Basse-Normandie, où le ver est en revanche très prisé (près de 70 % des captures).



## □ OBSERVATIONS SUR LES CAPTURES DE LA SAISON 1989

### Séjour en eau douce :

45 % des poissons capturés à la ligne en 1989 ont vécu deux années en eau douce avant de partir en mer. Cette proportion est

plus importante que les années antérieures et laisse penser que les conditions de croissance des juvéniles en eau douce ont été moins bonnes (débits, températures).

### Séjour en mer :

Les poissons à long séjour en mer (trois hivers) sont rares et limités aux cours d'eau de Basse-Normandie. Les poissons ayant passé deux hivers successifs en mer avant leur retour dans la rivière natale sont largement majoritaires, représentant 77 % des captures. Les poissons à court séjour marin (castillons) sont moins nombreux que les années précédentes, malgré un fort indice de présence dans beaucoup de cours d'eau.

## □ RELATIONS STOCK-PRELEVEMENTS

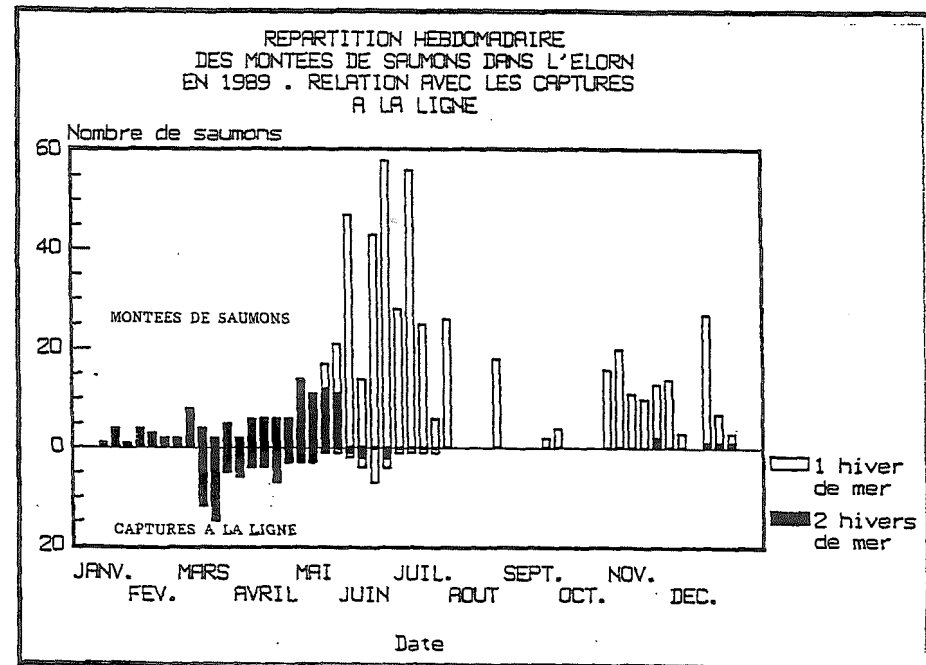
Les mortalités dues à la pollution dans deux cours d'eau du Finistère ont montré que les stocks de saumons pouvaient être importants : environ 500 saumons morts dans l'Aulne, et près de 700 dans l'Odet. si dans ce dernier cours d'eau, il pouvait s'agir de poissons qui étaient déjà en eau douce depuis un certain temps, les mortalités de l'Aulne touchaient des poissons d'été, constitués à 93 % de castillons (un hiver de mer). La figure ci-dessus illustre les relations stock-prélèvements sur le bassin de l'Elorn (Finistère), grâce aux contrôles de la station de Kerhamon : Les prélèvements sont importants sur les saumons de printemps, très faibles sur les castillons.

## □ ADAPTER LES PRELEVEMENTS AUX STOCKS

La réglementation de la pêche du saumon, et les habitudes des

pêcheurs sont en retard sur la composition des stocks de saumons de la région : ceux-ci sont de plus en plus constitués de poissons à retour tardif, qui sont peu exploités. La situation peut évoluer, mais dans l'immédiat, un rééquilibrage des prélèvements, avec davantage de captures de castillons apparaît nécessaire. L'adaptation souhaitable des prélèvements aux stocks en place sera améliorée par le suivi qualitatif et quantitatif des populations :

- étude des captures
- suivi des montées dans les stations de contrôle
- indices d'abondance du stock : inventaires des populations de juvéniles sur des stations de référence, et notamment comptage



des frayères. Le recensement exhaustif des frayères, chaque année où il est possible, permet de suivre les fluctuations du stock. Cet indice mérite d'être employé plus fréquemment qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

# SITUATION "SAUMON" SUR LE BASSIN DE L'ADOUR - RESULTATS 1989

## PERSPECTIVES POUR LES ANNEES PROCHAINES

Les captures d'adultes réalisées sur le bassin de l'Adour, au cours de la saison de pêche 1989, sont estimées à quelques 950 saumons se répartissant comme suit :

- pêche professionnelle : environ 800 (dont 75 % en zone maritime),
- pêche à la ligne : environ 150.

Ce score peut être qualifié de bien médiocre, comparativement aux deux années précédentes (respectivement 3 250 prises en 1988, plus de 10 000 en 1987) et les pêcheurs sont en droit de s'interroger : le "renouveau" qui semblait se dessiner en cette fin de décennie n'était-il donc que feu de paille et allons-nous retomber dans la situation de pénurie qui prévalait, hélas, depuis bien des années ?

En toute logique non car, nonobstant l'"accident de parcours" 89, de nombreux éléments portent à penser que la situation est en train d'évoluer - très vite - dans le sens favorable.

S'agissant de 89, tout d'abord, il faut savoir que la mauvaise performance enregistrée était attendue.

- le Conseil Supérieur de la Pêche et la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques procèdent, tous les ans, au contrôle quantitatif des stocks de juvéniles (notamment grâce aux inventaires d'automne). Or les chiffres montrent que l'année 85 a été une très bonne année de recrutement (et le déversement de quelques 500 000 alevins, cette année là, y est sans doute pour beaucoup) tandis que la production de juvéniles a été bien plus faible les deux années suivantes.

- sachant que chez nous, la majorité des jeunes saumons dévalent en mer à 1+ an, si on considère maintenant au travers des captures les structures d'âge des cohortes d'adultes remontant en rivière, on observe que :

. 87 a été une année à très forte majorité de 1 an de mer (donc des poissons nés en 85),

. 88 une année à majorité de 2 ans de mer (encore des poissons nés en 85),

. et qu'il s'est pris - relativement - beaucoup de 3 ans de mer en 89 (toujours des poissons nés en 85).

Autrement dit (car il y a, d'évidence, corrélation quantitative entre recrutements et retours), après avoir bénéficié en 87, 88 et même, dans une moindre mesure, en 89, de la bonne année de production 85, nous subissons maintenant le contre-coup des deux mauvaises années de recrutement 86 et 87.

Pour ce qui concerne, à présent, les saisons de pêche prochaines, il y a lieu d'être optimiste : les inventaires d'automne ont fait apparaître des densités de juvéniles bien meilleures en 88 et 89 que les deux années précédentes. Notons au passage que cet état de fait résulte encore de la même réaction en chaîne : comme il est remonté beaucoup d'adultes en 87 et 88, il y a eu, ces deux années, relativement plus de géniteurs que d'habitude sur les frayères (le nombre des nids de ponte, qui est évalué tous les hivers par les Gardes-pêche, a fait un bond spectaculaire), et on retrouve, tout naturellement, plus de "tocans" sur les radiers aux automnes suivants.

Si la "logique des chiffres" est respectée, on peut donc s'attendre aux remontées suivantes :

- en 90 : peu de 3 ans, peu de 2 ans (à moins que ...); bonne remontée, en revanche, de 1 an ;

- en 91 et 92 : davantage de saumons de tous âges.

A plus long terme, on est en droit d'espérer que les stocks de saumon revenant sur l'Adour vont encore s'accroître nettement, en relation avec une augmentation substantielle des effectifs de jeunes :

- côté repeuplements, de gros progrès ont été faits, à la lumière de l'expérience de ces dernières années, en ce qui concerne les méthodes de production et les stratégies de déversements. De plus, différents équipements nouveaux ont récemment été - ou vont être prochainement - acquis, qui devraient permettre d'intensifier l'effort de propagation artificielle mené par la Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques et les A.A.P.P. impliquées dans la production de juvéniles ;

- côté recrutement naturel, le programme de construction d'échelles à poissons, qui s'est nettement accéléré depuis 1987, est en train de se concrétiser par la réouverture effective de tronçons entiers de rivière. Citons d'ores et déjà les reconquêtes de la partie haute du Gave de Mauléon, de la Nive des Aldudes, de la Nive d'Arméguy et, pour très bientôt, celles du Gave d'Aspe et du Gave de Pau. Une telle politique non seulement permet d'accroître très significativement la surface brute de production de juvéniles mais, surtout, ouvre l'accès à des zones de bien meilleure qualité, qui seront donc assurément beaucoup plus productives.

Certains pêcheurs à la ligne penseront sans doute, à la lecture des paragraphes qui précèdent, que "tout ceci est bien beau" mais risque de rester sans effet, du moins pour eux, tant qu'une saine gestion des stocks d'adultes, incluant un partage équitable de la ressource entre pêche professionnelle et pêche à la ligne, n'aura pas été mise en place. Gageons que l'augmentation attendue du nombre d'adultes revenant en rivière, qui va rendre plus nécessaire que jamais la recherche puis la mise en application d'une politique consensuelle de gestion des stocks, hâtera les prises de "bonnes" décisions.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE

Délégation Régionale Midi-Pyrénées - Aquitaine

Antenne de Pau